

LIVRET DE FORMATION LICENCE PROFESIONNELLE AGOAPS Activités Aquatiques

ANNÉE 2018 – 2019

**Responsable de formation
Christelle FRANÇOIS**

**Secrétaire pédagogique
Maureen TARIN**

| | |
|---|--|
| Secrétariat pédagogique de la formation Bât Copernic – Bureau 2B083 Tél : 01.60.95.75.79 Mail : maureen.tarin@u-pem.fr | Université Paris-Est Marne-La-Vallée Cité Descartes – 5 bd Descartes Champs sur Marne 77454 Marne la Vallée cedex 2 |
|---|--|

Site UFR : <http://staps.u-pem.fr>

Facebook : « UFR STAPS UPEM »



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| TABLE DES MATIERES | 2 |
| INFORMATIONS UTILES | 4 |
| LEXIQUE UNIVERSITAIRE | 4 |
| ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)..... | 5 |
| MOODLE | 6 |
| PSTAGE | 6 |
| USAGE DU MAIL ETUDIANT | 7 |
| RELATIONS INTERNATIONALES | 8 |
| SERVICE MEDICAL | 9 |
| ASSISTANCE SOCIALE | 9 |
| CROUS..... | 10 |
| <i>L'Arlequin</i> | 10 |
| <i>Lavoisier Express</i> | 10 |
| <i>Le CROUS Club</i> | 10 |
| <i>La cafétéria de l'IUT à Champs-sur-Marne</i> | 10 |
| LIEUX DE FORMATIONS : | 11 |
| <i>Plan du campus</i> : | 11 |
| HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT..... | 12 |
| LE CONSEIL D'UFR | 12 |
| DELEGUE DE PROXIMITE | 12 |
| SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)..... | 13 |
| ASSOCIATION SPORTIVE (AS) | 14 |
| BDE STAPS..... | 14 |
| CE QU'IL FAUT RETENIR DES MCC GENERALES :..... | 15 |
| REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE PROFESSIONNELLE..... | 15 |
| FRANCE DE L'ASSIDUITE EN TD ET TP ET EN FRANCE CONTINU | 15 |
| CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS | 15 |
| LA DEUXIEME SESSION | 16 |
| MODALITES DE DELIVRANCE DU FRANCE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE | 16 |
| MENTIONS DE FRANCE | 16 |
| VOTRE PROGRESSION EN LICENCE, CE QU'IL FAUT RETENIR DES MCC SPECIFIQUES A LA LICENCE PROFESSIONNELLE AGOAPS :..... | 17 |
| LES ENSEIGNEMENTS SOUS FORME DE STAGE : | 17 |
| DELIVRANCE DU FRANCE : | 17 |
| QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT EN COURS D'APS OU LORS D'UN STAGE PLEIN AIR ? | 17 |



| | |
|---|-----------|
| MAQUETTE : DETAILS DES ENSEIGNEMENTS | 18 |
| <i>UE1 : Management</i> | <i>20</i> |
| Marketing..... | 20 |
| Communication (création de site web)..... | 21 |
| Droit du sport et du travail..... | 22 |
| Gestion budgétaire et financière..... | 23 |
| Gestion des Ressources Humaines | 24 |
| <i>UE2 : Management spécifique au milieu aquatique.....</i> | <i>25</i> |
| Droit et réglementation des APS du milieu aquatique..... | 25 |
| Conception, programmation des complexes aquatiques..... | 26 |
| Organisation et exploitation d'un complexe aquatique | 27 |
| Enquête au sein d'une structure aquatique (outils quantitatifs) | 28 |
| <i>UE3 : Technique d'APS.....</i> | <i>29</i> |
| Pratiques des activités nouvelles aquatiques..... | 29 |
| Pratique de la natation | 30 |
| Théories de la natation et des activités aquatiques..... | 31 |
| Didactique et pédagogique de la natation et des activités aquatiques..... | 32 |
| <i>UE4 : Sauvetage et sécurité dans le milieu aquatique.....</i> | <i>33</i> |
| Gestion des risques et de la sécurité en piscine | 33 |
| Organisation pratique du sauvetage et de la sécurité..... | 34 |
| Hygiène..... | 35 |
| <i>UE5 : Outils liés à la professionnalisation</i> | <i>36</i> |
| Aide à la préparation aux concours de la FPT / Management | 36 |
| TICE..... | 37 |
| Méthodologie..... | 38 |
| <i>UE6 : Stage en milieu professionnel</i> | <i>39</i> |
| Stage..... | 39 |
| <i>UE7 : Projet tuteuré.....</i> | <i>41</i> |
| Organisation générale..... | 41 |

Ce livret de formation est un document pédagogique destiné à faciliter votre travail universitaire. Il vous aidera à comprendre le déroulement de votre année de formation et vous donnera une vue d'ensemble sur les enseignements qui y sont proposés et les modalités de réussite en licence.

Les informations données sont susceptibles de changer d'une année à l'autre selon l'évolution de l'offre de formation et des décisions de l'équipe de direction.



Informations utiles

Lexique universitaire

- ABI : Absence Injustifiée
- ABJ : Absence justifiée
- ADE : Application dédiée aux emplois du temps
- AJAC : Ajourné, Autorisé à Continuer dans le semestre suivant
- Apogée : Application dédiée à la gestion des notes
- APS : Activités Physiques et Sportives
- BDE : Bureau des Étudiants
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CM : Cours Magistral
- Contrôle continu : Évaluation des enseignements qui se fait pendant les TD
- Contrôle terminal : Évaluation des enseignements qui se fait en dehors des TD
- CRI : Centre de Ressources Informatiques
- CROUS : Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (bourses, logement, restauration)
- DEF : Défaillant
- ECTS : Crédits européens (coefficients)
- ECUE Libre : a pour objectif de valoriser l'investissement des étudiants dans des domaines autres que leurs études : association sportive, service civique, bénévolat dans des associations loi 1901 etc...
- ECUE : Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement (matière)
- ENT : Environnement Numérique de Travail
- FOAD/Moodle : Formation à Distance/Interface sur laquelle les enseignants peuvent déposer des cours pour une consultation en ligne
- Jury : Groupe d'enseignants désignés qui se réunit à l'issue de chaque session d'examens pour délibérer sur les résultats obtenus par chaque étudiant
- LMDE/SMEREP : Mutuelles étudiantes
- MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances
- Pstage : Application dédiée à la gestion des conventions de stage
- S1 : Semestre 1
- Session 1 : 1^{ère} période d'examens
- Session 2 : session de rattrapage
- SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- SVE : Service de la Vie Étudiante (emploi étudiant, logement)
- TD : Travaux Dirigés
- UE : Unité d'Enseignement
- UFR : Unité de Formation et de Recherche
- UPEM : Université Paris-Est Marne-La-Vallée



Environnement Numérique de Travail (ENT)

Vous pouvez consulter votre dossier étudiant directement sur votre ENT, où que vous soyez pour :

- Visualiser vos notes (dès la délibération des jurys)
- Éditer vos certificats de scolarité
- Visualiser votre cursus
- Modifier votre adresse postale

Pour cela, connectez-vous sur : <https://mondossierweb.u-pem.fr>

Votre ENT vous permet d'accéder :

- À votre compte de messagerie login@etud.upem.fr
- À des cours en ligne liés à votre formation sur <https://elearning.u-pem.fr>
- À des cours de langue en ligne (uniquement accessibles après votre inscription administrative auprès de la scolarité). Si vous avez besoin d'aide : campus.numerique@u-pem.fr
- Aux ressources de la bibliothèque numérique
- À des informations sur les relations internationales (trouver un stage à l'étranger, programmes d'échanges, bourses de mobilité, etc.)

Comment accéder à l'ENT :

- Tapez <https://ent.univ-mlv.fr>
- Authentifiez-vous avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, fournis au moment de votre inscription

Vous avez perdu vos noms d'utilisateur et mot de passe, rendez-vous au Centre de Ressources Informatiques : Bureau 4B018 – Bâtiment Copernic tous les jours de 12h00 à 13h30

Pour signaler des dysfonctionnements dans les salles de cours, des problèmes d'accès aux applications : sos@etud.u-pem.fr

Pour toutes questions ou commentaires sur votre ENT : com@univ-mlv.fr



Moodle

L'université, depuis son origine, s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication pour enrichir son offre de formation.

Elle s'appuie sur son Campus Numérique pour développer une offre de formation ouverte et à distance (FOAD) qui permette par des méthodes pédagogiques adaptées d'organiser la formation des étudiants, de manière asynchrone ou synchrone, sur place ou à distance.

Ces formations sont tout spécialement destinées aux publics dont la présence à l'université est impossible (formation continue, public international, étudiants empêchés, VAE...), pour leur permettre de suivre des formations supérieures. Elle utilise la plate-forme d'enseignement à distance Moodle.

Le service organise le C2i (Certificat informatique et Internet) pour l'ensemble de l'université.

Pour y accéder : <https://elearning.u-pem.fr/>

Pstage

Pstage est l'application permettant de saisir et d'éditer votre convention de stage.

Avant de saisir une convention de stage, vous devez vous assurer que votre responsable de formation a validé le stage envisagé.

Munissez-vous des informations suivantes :

- Vous concernant :
 - Votre qualité d'assuré social (étudiant, ayant droit, etc.)
 - Votre n° de sécurité sociale
 - Votre caisse d'assurance maladie

- Concernant l'organisme où vous effectuez votre stage :
 - Ses coordonnées

- Pour tout stage en France :
 - Son numéro de SIRET (numéro d'identité de l'entreprise à 14 chiffres)



- Son code NAF / APE (code représentant le secteur d'activité : 4 chiffres + 1 lettre)
- Son effectif
- Son statut (SARL, SA, Association, etc...)

Pour trouver le numéro de SIRET et le code NAF, vous pouvez consulter les sites suivants : www.infogreffe.fr, www.manageo.fr, ...

Pour tout stage à l'étranger, il n'est pas nécessaire d'avoir en sa possession ces informations.

Usage du mail étudiant

Le mail étudiant est votre moyen de communication principal avec les membres de l'université. Il vous est remis lors de l'inscription. Vous pouvez visualiser votre messagerie à travers l'ENT en appuyant sur l'enveloppe indiquant « Accéder à ma messagerie ».

Par ailleurs, il est possible de lier votre mail étudiant à votre compte mail principal en allant dans la section « Préférences », puis « Mail » et dans la partie « Réception des mails » faire suivre une copie à votre adresse principale.



Relations internationales

L'international est devenu aujourd'hui une composante indispensable dans la définition d'une stratégie universitaire. Pour preuve : les évaluations de l'AERES prennent en compte cette dimension et se prononcent sur la stratégie internationale de l'établissement. Dans ce contexte, l'objectif du Service des Relations Internationales-Enseignements (SRI-E) est de permettre aux étudiants de l'UPEM d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger dans une université partenaire. Il en est de même pour les étudiants étrangers qui, sélectionnés par leur université d'origine, passeront un semestre ou deux dans notre université.

Pour ce faire, le SRI-E met en place et assure le suivi des accords et des conventions avec les institutions partenaires de l'UPEM. Il organise et diffuse l'information sur la coopération internationale.

Pour plus d'informations : <http://www.u-pem.fr/international/strategie-des-relations-internationales/les-relations-internationales-enseignements-a-lupem/>



Service médical

Le Service de Santé Universitaire vous reçoit pour tout problème de santé, ainsi que pour les bilans systématiques, les aménagements en cas de handicap et les certificats de sport.

Comme la réussite de vos études passe aussi par votre santé, RÉBUS vous aide à la préserver tout au long de votre cursus universitaire en vous proposant :

- Un accès aux soins facilité auprès de médecins généralistes de proximité
- Des consultations sans dépassement d'honoraires
- Un suivi médical de qualité et une orientation personnalisée vers des spécialistes en cas de nécessité

| | |
|---|--|
| Service de Santé Universitaire Bât Copernic – Bureau 0B36 Tél : 01.60.95.74.43 Mail : ssu@u-pem.fr | Université Paris-Est Marne-La-Vallée Cité Descartes – 5 bd Descartes Champs sur Marne 77454 Marne la Vallée cedex 2 |
|---|--|

Assistance sociale

Si vous rencontrez des difficultés familiales, sociales ou financières, l'assistante sociale de l'UPEM peut vous guider et vous aider dans vos démarches.

| | |
|---|---|
| Secrétariat du service social Maison de l'étudiant – Aile B 1 ^{er} étage Bureaux B12 et B14 Tél : 01.60.95.70.07 Mail : patricia.buttigieg@u-pem.fr | Université Paris-Est Marne-La-Vallée Maison de l'Etudiant – Rue des Frères Lumières Champs sur Marne 77420 Champs-sur-Marne |
|---|---|



CROUS

La cité universitaire vous propose 3 restaurants universitaires, un libre-service et 5 cafétérias.

L'Arlequin

Un vaste restaurant avec 3 formules de menus au choix et une cafétéria.

Les restaurants universitaires sont ouverts de 11 h 30 à 14 h du lundi au vendredi au bâtiment Copernic.

Lavoisier Express

Libre-service avec Sandwichs, salades, paninis, boissons, pasta box, etc. de 10h à 16h au bâtiment Lavoisier

Le CROUS Club

Une salle de restauration avec formules de restauration au choix et une cafétéria.

La Vente à emporter (bâtiment le Crous Club) de 11h30 à 14h15 au 10 Boulevard Newton, 77420 Champs-sur-Marne

Téléphone : 01.64.68.11.25

La cafétéria de l'IUT à Champs-sur-Marne

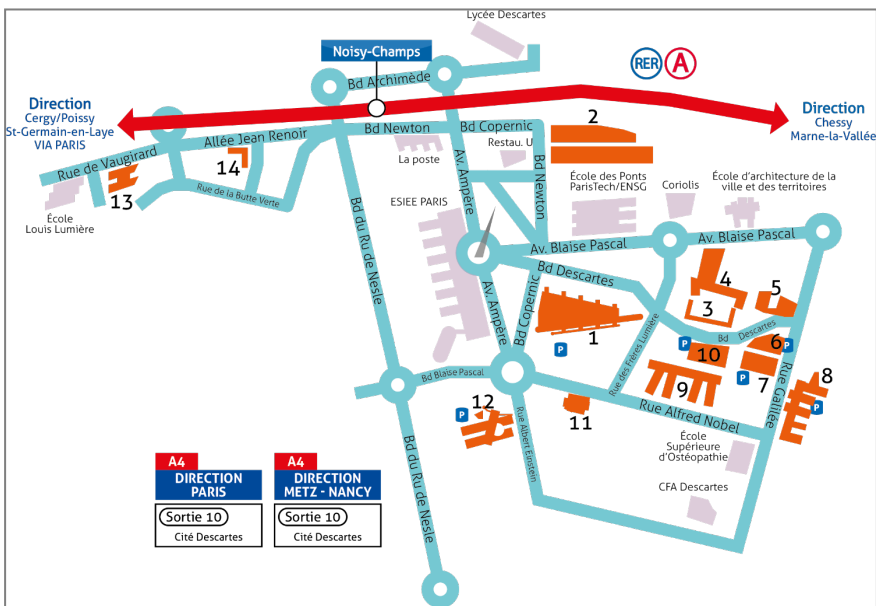
Hall de l'IUT de Champs de 10 h à 14 h

Boissons chaudes et froides, formule petit-déjeuner, sandwichs, pasta box, salades...



Lieux de formations :

Plan du campus :



1. **Bâtiment Copernic** : 5 bd Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue** : 14-20 bd Newton • Champs-sur-Marne
3. **Maison de l'Étudiant** : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. **Bibliothèque Georges Perec** : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. **Gymnase de la Haute Maison** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
6. **Bâtiment François Rabelais** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
7. **Bâtiment Lavoisier** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. **Bâtiment Bois de l'Étang** : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. **Bâtiment Nobel** : rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
10. **Bâtiment Clément Ader** : bd Descartes • Champs-sur-Marne
11. **Bâtiment Ada Lovelace** – Centrifugeuse : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
12. **IUT de Marne-la-Vallée**, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
13. **Bâtiment Alexandra David-Néel** : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
14. **Bâtiment Albert Camus** : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand



Horaires d'ouverture du secrétariat

| | |
|-------------------|-------------------------------|
| Lundi | 8h00 – 12h30 13h30 – 17h00 |
| Mardi | 8h00 – 12h30 13h30 – 17h00 |
| Mercredi * | 8h00 – 12h30 13h30 – 17h00 |
| Jeudi | 8h00 – 12h30 / |
| Vendredi | 8h00 – 12h30 13h30 – 17h00 |

*M. Tarin absente

Le conseil d'UFR

Le conseil est composé de 13 membres élus (personnels enseignants, personnels administratifs, étudiants, personnalités extérieures). Il se réunit 2 à 3 fois par an pour débattre des questions administratives, pédagogiques et financières.

Délégué de proximité

Etudiant élu qui représente sa promotion ou son groupe TD. Placé à l'interface entre les étudiants et l'ensemble des acteurs de la vie universitaire (enseignants, responsables de formation, secrétariats pédagogiques, directions de composantes, élus étudiants aux conseils de composante et aux conseils centraux, vice-président étudiant et vice-présidence adjointe vie étudiante), il participe aux réunions à l'initiative du vice-président étudiant (3 à 4 par an), ainsi qu'à celles des directions de composante et d'établissement (1 à 2 par an).



Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Un service qui permet aux étudiants la pratique de nombreux sports et loisirs hors compétition d'octobre à fin mai. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année universitaire.

| | |
|--|--|
| SUAPS Maison de l'étudiant – Bureau B13 Tél : 01.71.40.81.91 Mail : suaps@u-pem.fr | Université Paris-Est Marne-La-Vallée Maison de l'Etudiant – Rue des Frères Lumières Champs sur Marne 77420 Champs-sur-Marne |
|--|--|

Le SUAPS vous propose trois domaines d'activités sportives :

- Sports pour tous : badminton, volley, basket, futsal, handball, tennis, golf, boxe, etc.
- Tous les sports en compétition interuniversitaire avec l'association sportive : badminton, tennis, football, volley, basket, ultimate, etc. (30€ de licence).
- Bien-être et fitness : body-sculpt, abdo-fessiers, step, stretching, musculation, yoga, danse afro, ragga, qi gong, zumba et hip-hop.

Cotisation : 30€/an et 20€/an pour les étudiants boursiers.

Les modalités d'inscription et le planning sont consultables sur :

<https://www.upem.fr>, rubrique « Vie de campus » puis « Vie sportive ».



Association sportive (AS)

L'Association Sportive a pour objet la promotion du sport auprès des étudiants et permet de participer aux compétitions universitaires.

| | |
|--|--|
| Association Sportive Maison de l'étudiant – Bureau B13 Tél : 01.71.40.81.93 Mail : as.umlv@gmail.com | Université Paris-Est Marne-La-Vallée Maison de l'Etudiant – Rue des Frères Lumières Champs sur Marne 77420 Champs-sur-Marne |
|--|--|

Facebook : www.facebook.com/ASUPEM/

BDE STAPS

Le BDE STAPS de l'UPEM œuvre tout au long de l'année, à travers ses événements sportifs déjantés et son local, pour instaurer une ambiance familiale et joyeuse au sein de notre filière ainsi qu'avec les autres associations de l'Université.

| | |
|---|--|
| BDE STAPS Bât Copernic – Salle Papillon Tél : 06.14.98.51.87 Mail : bde.staps.mlv@gmail.com | Université Paris-Est Marne-La-Vallée Cité Descartes - 5 bd Descartes Champs sur Marne 77454 Marne la Vallée cedex 2 |
|---|--|

Twitter : <https://twitter.com/bdestapsmlv?lang=fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/bdestaps.mlv/>



Ce qu'il faut retenir des MCC générales :

Règles de progression dans le cursus de Licence professionnelle

La Licence professionnelle est constituée d'une période d'enseignement et de périodes de formation en milieu professionnel (stage et projet tuteuré). Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements capitalisables. Le stage et le projet tuteuré constituent chacun une unité d'enseignement.

Une UE est acquise si sa moyenne est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise l'est définitivement.

Les éléments constitutifs d'une UE sont appelés « ECUE ». Dans chaque UE, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Contrôle de l'assiduité en TD et TP et en contrôle continu

L'assiduité aux TP et TD est obligatoire, sauf pour les étudiants bénéficiant de modalités pédagogiques spéciales (AJAC, redoublants, salariés, sportifs de hauts niveaux), pour lesquels un contrat pédagogique précisant ces points sera conjointement signé avec le responsable de formation en début de semestre.

Calendrier et organisation des deux sessions

Pour chaque période d'enseignement, deux sessions d'examen sont organisées, hormis le cas échéant pour une UE ou ECUE correspondant à un stage ou à un projet pédagogiquement comparable (projet tuteuré). Une UE acquise ne peut pas être repassée.

Un étudiant ne peut prétendre à plus de deux sessions au cours d'une même année universitaire.



La deuxième session

La deuxième session est organisée en juin, à l'issue des semestres pairs. Pour la deuxième session, en cas de semestre non validé, l'étudiant choisit les épreuves des UE ou ECUE non validés auxquelles il se représente et se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues (en 1ère ou 2ème session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

Modalités de délivrance du diplôme de la licence professionnelle

Pour valider les 60 ECTS de la licence professionnelle, les étudiants doivent avoir obtenu à la fois une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement (y compris le projet tuteuré et le stage) et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des deux unités d'enseignement constituant le projet tuteuré et le stage.

Mentions de diplôme

Pour un étudiant ayant obtenu sa licence, les mentions sont calculées et attribuées de la manière suivante, quelle que soit la session (session 1 ou 2) :

Si $12 \leq NM < 14$: mention Assez bien

Si $14 \leq NM < 16$: mention Bien

Si $NM \geq 16$: mention Très bien

NM : Note de Mention

Retrouvez l'intégralité de ces MCC générales sur le site de l'Université : <http://www.u-pem.fr/formations/vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/modalites-de-controle-des-connaissances-generales-mcc/>



Votre progression en licence, ce qu'il faut retenir des MCC spécifiques à la licence professionnelle AGOAPS :

Les enseignements sous forme de stage :

Le stage se déroule au même rythme que l'apprentissage : 3 jours en entreprise et 2 jours à l'Université à partir des vacances de la Toussaint.

Délivrance du diplôme :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants ayant obtenu à la fois :

- Une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
- UE4 : valider impérativement l'ECUE « Organisation pratique du sauvetage et de la sécurité » pour permettre d'accéder aux oraux des deux autres ECUE composant cette UE.

Attention : Si cette UE n'est pas validée entièrement, le diplôme ne pourra pas être délivré.

Retrouvez l'intégralité de ces MCC spécifiques sur le site de l'Université : <http://www.u-pem.fr/formations/vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/mcc-specifiques-licences-professionnelles/>

Que faire en cas d'accident en cours d'APS ou lors d'un stage plein air ?

Les accidents qui surviennent pendant les cours d'APS et les stages plein air, inscrits dans la maquette de formation et ponctués par une note, sont considérés comme des accidents du travail.

Ainsi, si cela vous arrive, vous devez tout de suite faire remplir par votre enseignant ou par votre secrétariat une déclaration d'accident qui sera à envoyer à la CPAM dans les 48 heures.

Une feuille d'accident du travail vous sera remise et vous devrez la présenter à chaque rendez-vous lié à l'accident que vous avez eu.



Maquette : détails des enseignements

Licence professionnelle AGOAPS

| LP AGOAPS | ECTS | Nb d'heures | | ÉPREUVES | |
|--|-----------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| | | CM | TD | | |
| <u>UE 1 - Management</u> | 12 | 32 | 52 | CC | CT |
| Marketing | 2 | | 20 | X | |
| Communication/création de site web | 2 | | 20 | X | |
| Droit du travail | 3 | 12 | | X | |
| Gestion budgétaire et financière | 3 | 8 | 12 | X | |
| GRH | 2 | 12 | | X | |
| <u>UE 2 - Management spécifique au milieu aquatique</u> | 8 | | 80 | CC | CT |
| Droit et réglementation des APS du milieu aquatique | 2 | | 20 | X | |
| Conception, programmation des complexes aquatiques | 2 | | 20 | X | |
| Organisation et exploitation d'un complexe aquatique | 2 | | 20 | X | |
| Enquête au sein d'une structure aquatique | 2 | | 20 | X | |
| <u>UE 3 - Technique d'APS</u> | 8 | | 80 | CC | CT |
| Pratique des activités aquatiques nouvelles | 2 | | 20 | X | |
| Pratique de la natation | 2 | | 20 | X | |
| Théorie de la natation et des activités aquatiques | 2 | | 20 | X | |



| | | | | | |
|---|-----------|--|------------|-----------|-----------|
| Didactique et pédagogie de la natation | 2 | | 20 | X | |
| UE 4 - Sauvetage et sécurité en milieu aquatique | 12 | | 80 | CC | CT |
| Gestion des risques et de la sécurité en piscine | 4 | | 30 | X | |
| Organisation pratique du sauvetage et de la sécurité | 4 | | 30 | X | |
| Hygiène | 4 | | 20 | X | |
| UE 5 - Outils liés à la professionnalisation | 3 | | 60 | CC | CT |
| Aide à la préparation aux concours de la FPT | 1 | | 15 | X | |
| TICE | 1 | | 15 | X | |
| Méthodologie | 1 | | 30 | X | |
| UE 6 – Stage en milieu professionnel | 8 | | 150 | CC | CT |
| Stage et suivi | 8 | | 150 | | X |
| UE 7 – Projet tutoré | 9 | | 28 | CC | CT |
| Projet tutoré | 9 | | 28 | | X |



Marketing

Enseignement assuré par : M. Boudarel ECTS : 2

Responsable de la matière : M. Boudarel - CM : / h

- TD : 20 h

Compétences visées : ✓ Acquérir les notions de bases du marketing. Comprendre et anticiper l'évolution du marché.

Mots-clés : Marketing opérationnel et filière aquatique

Contrôle des connaissances :

- Note 50% exposé et 50% écrit

Description du contenu en quelques lignes : Analysez l'évolution récente des complexes aquatiques en terme, de structure, de matériel, de cours et de coût. L'étudiant à l'issue de ce cours doit être en capacité d'avoir une réflexion cohérente sur les notions de bases du marketing et de pouvoir proposer des concepts innovants pour la filière aquatique.



Communication (création de site web)

Enseignement assuré par : M. MERCIER ECTS : 2

Responsable de la matière : M. MERCIER - CM : / h

- TD : 20 h

Compétences visées :

- ✓ Connaître les principes de construction des sites web.
- ✓ Maîtriser les outils de création de site web.

Mots-clés : Web – Outils

Contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : Devoir sur table

Description du contenu en quelques lignes : Maîtriser la démarche marketing appliquée aux outils du web. analyser l'offre, choisir les marchés, connaître le consommateur (comportement et motivation).



Droit du sport et du travail

| | |
|---|-------------|
| Enseignement assuré par : M. Neves | ECTS : 3 |
| Responsable de la matière : M. Neves | - CM : 12 h |
| | - TD : 12 h |

Compétences visées : ✓ Comprendre le cadre juridique français et les dispositions légales qui réglementent le sport en France. Sensibiliser au droit du travail et appréhender plus particulièrement les questions que pose le droit du travail dans le domaine sportif.

Mots-clés : Sport – Travail – Contrats

Contrôle des connaissances :

- Contrôle continu/ terminal : Devoir sur table

Description du contenu en quelques lignes : Donner des repères en droit du travail et présenter les textes qui ont structuré le paysage sportif français. Dans ce contexte, analyser les principes du droit du travail (contrat de travail, licenciement, négociations collectives) et la responsabilité du travailleur dans le sport (civile et contractuelle).

Le contentieux du sport
L'emploi dans le sport
Responsabilité et assurances
Le droit à l'image
La relation sport et impôts
Droit communautaire

TD : cas pratiques, études de conventions, analyse d'arrêtés.



Gestion budgétaire et financière

Enseignement assuré par : M. Espinet-Fumat, M. Schut ECTS : 3

Responsable de la matière : M. Espinet-Fumat, M. Schut - CM : 8 h

- TD : 12 h

Compétences visées :

- ✓ Connaître les principes de construction des sites web.
- ✓ Maîtriser les outils de création de site web.

Mots-clés : Web – Outils

Contrôle des connaissances :

- Contrôle continu : Devoir sur table

Description du contenu en quelques lignes : Maîtriser la démarche marketing appliquée aux outils du web. analyser l'offre, choisir les marchés, connaître le consommateur (comportement et motivation).



Gestion des Ressources Humaines

| | |
|--|-------------|
| Enseignement assuré par : M. Pailloux | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : M. Pailloux | - CM : / h |
| | - TD : 20 h |

Compétences visées : ✓ *A préciser*

Mots-clés : *A préciser*

Contrôle des connaissances : • *A préciser*

Description du contenu en quelques lignes : *A préciser*



Droit et réglementation des APS du milieu aquatique

| | |
|--|--|
| Enseignement assuré par : M. Pellan | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : M. Pellan | - CM : / h - TD : 20 h |
| Compétences visées : | Appréhender les notions essentielles en termes de réglementation des activités aquatiques et des établissements APS |
| Mots-clés : | Réglementation, obligations, surveillance et encadrement, Poss, Piscines et baignades, hygiène, normes |
| Contrôle des connaissances : | Un exposé oral sur un thème choisi et un devoir écrit de 2 heures |
| Description du contenu en quelques lignes : | Connaître les fondamentaux de la réglementation des activités sportives et de l'organisation des établissements aquatiques ; Apport réglementaire spécifique aux activités aquatiques (Code du Sport, Code de la Santé Publique ...) Appréhender les obligations liées à la gestion d'un équipement aquatique ; La notion de surveillance et d'encadrement, le POSS ; Appréhender les procédures de déclaration et d'homologation des enceintes sportives ; Appréhender l'accueil des différents publics, les règles d'hygiène et de sécurité, les normes européennes ; |



Conception, programmation des complexes aquatiques

| | |
|--|--|
| Enseignement assuré par : M. Pailloux | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : M. Pailloux | - CM : / h - TD : 20 h |
| Compétences visées : | Appréhender les notions essentielles de conception, programmation et gestion des complexes aquatiques |
| Mots-clés : | Conception, programmation, gestion, optimisation, cout |
| Contrôle des connaissances : | Contrôle terminal : devoir sur table |
| Description du contenu en quelques lignes : | Rappel sur l'historique de la conception des équipements. Nouvelles attentes des usagers et élus en matière de programmation, conception, financements, cout d'entretien des équipements aquatiques. Procédures des marchés publics et suivi de travaux, modes de gestion public/privé. Travail sur plan et visites sur sites. |



Organisation et exploitation d'un complexe aquatique

| | |
|--|---|
| Enseignement assuré par : M. Jovignot | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : M. Jovignot | - CM : / h - TD : 20 h |
| Compétences visées : | Appréhender les différents cadrants de l'exploitation d'un complexe sportif |
| Mots-clés : | GRH, gestion, ERP, collectivité, délégation de service public |
| Contrôle des connaissances : | 1 écrit de 2 heures et 1 dossier de mise en application à remettre fin avril |
| Description du contenu en quelques lignes : | <p>La gestion d'un ERP (Définition & classification, Les différents modes de gestion, Les obligations d'un ERP)</p> <p>Le rôle des collectivités (L'Etat en introduction, déconcentration VS décentralisation, les différents niveaux et compétences des collectivités, les acteurs du sport et de la gestion d'équipements sportifs)</p> <p>Gestion économique et financière (définition et principes, bilan, compte de résultat, les indicateurs de gestion (SIG, CAF, VA, ratio MS, fluides ..., domaines d'activités stratégiques et FCS, indicateurs de mesure de la performance sur les différents cadrans de l'exploitation)</p> <p>Gestion des ressources humaines (sources et branches du droit, les responsabilités, définition de la GRH, conception et mission de la fonction RH, la fonction personnel, les formes de management, les pratiques managériales, la contractualisation, les types d'organisation managériales, le contrat de travail)</p> |



Enquête au sein d'une structure aquatique (outils quantitatifs)

| | |
|--|---|
| Enseignement assuré par : M. Pierre | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : M. Pierre | - CM : / h - TD : 20 h |
| Compétences visées : | Etre capable de créer une enquête quantitative, d'analyser ses résultats et produire un rapport d'enquête (dossier). |
| Mots-clés : | Enquête quantitative – Logiciel Modalisa@ |
| Contrôle des connaissances : | Sur dossier, à partir d'une enquête réalisée dans une structure aquatique (ex : enquête clientèle). |
| Description du contenu en quelques lignes : | Connaître les éléments théoriques nécessaires à la réalisation d'enquêtes quantitatives. Maîtriser les fonctions basiques du logiciel d'enquête Modalisa : création d'une enquête avec questions ouvertes / fermées, mise en ligne, saisie des données, analyse des résultats, création de sous-population. Analyser les résultats d'une enquête quantitative via des statistiques : tris à plat, tris croisés, recodages, sous-populations, tests de corrélation, analyse factorielle. |



Pratiques des activités nouvelles aquatiques nouvelles

Enseignement assuré par : M. SIMON ECTS : 2

Responsable de la matière : M. SIMON - CM : / h

- TD : 20 h

Compétences visées : *A préciser*

Mots-clés : *A préciser*

Contrôle des connaissances : *A préciser*

Description du contenu en quelques lignes : *A préciser*



Pratique de la natation

| | |
|--|-------------|
| Enseignement assuré par : Mme. François | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : Mme. François | - CM : / h |
| | - TD : 20 h |

Compétences visées : Etre capable de réaliser une performance mesurée

Mots-clés : Natation sportive, remorquage, Apnée et prises de dégagement

Contrôle des connaissances : Contrôle continu & terminal : Epreuves pratiques en piscine

Description du contenu en quelques lignes : Natation Sportive : Travail Technique des 4 nages et travail des différentes filères Energetiques
Evaluation sur un 100m Spé



Théories de la natation et des activités aquatiques

Enseignement assuré par : Mme. François ECTS : 2

Responsable de la matière : Mme. François - CM : / h

- TD : 20 h

Compétences visées : Etre capable d'observer, d'analyser puis proposer des contenus adaptés répondant aux problèmes de l'apprenant.

Mots-clés : Règlementation, Biomécanique, histoire et niveaux de pratique

Contrôle des connaissances : Contrôle continu & terminal Devoir sur table

Description du contenu en quelques lignes : L'aspect réglementaire des différentes disciplines aquatiques
La biomécanique de la natation
L'historique de la natation et des différentes activités aquatiques
Les différents niveaux de pratique



*Didactique et pédagogie de la natation et des
activités aquatiques*

| | |
|--|-------------|
| Enseignement assuré par : Mme. François | ECTS : 2 |
| Responsable de la matière : Mme. François | - CM : / h |
| | - TD : 20 h |

Compétences visées : Etre capable de proposer des contenus adapter afin de permettre à son public de progresser dans un cadre règlementé.

Mots-clés : Milieu scolaire, contenus, sécurité, matériel, enseigner, situation d'apprentissage

Contrôle des connaissances : Contrôle continu & terminal Devoir sur table

Description du contenu en quelques lignes : La natation en milieu scolaire (Du primaire au secondaire)
Les textes et la sécurité pour les activités aquatiques
Les contenus institutionnels de la natation
Tout le matériel disponible pour l'enseignement de la natation
Quoi et comment enseigner la natation



Gestion des risques et de la sécurité en piscine

| | |
|--|---|
| Enseignement assuré par : M. Mélinat | ECTS : 4 |
| Responsable de la matière : M. Mélinat | - CM : / h - TD : 30 h |
| Compétences visées : | Être capable de comprendre et d'analyser l'évolution du cadre juridique au sein d'un établissement aquatique. |
| Mots-clés : | Responsabilité civile et pénale, CCNS, jurisprudence |
| Contrôle des connaissances : | 50% sur un écrit 50% épreuves orales avec un dossier en support sur 1 question de cours, sous réserve de validation des épreuves pratiques en sauvetage. |
| Description du contenu en quelques lignes : | Réglementation des baignades, études de jurisprudences, code du sport, responsabilité en fonction des différents statuts juridique, la CCNS. |



Organisation pratique du sauvetage et de la sécurité

| | |
|--|--|
| Enseignement assuré par : M. Lamotte | ECTS : 4 |
| Responsable de la matière : M. Lamotte | - CM : / h - TD : 20 h |
| Compétences visées : | Maîtriser les différentes techniques de sauvetages et aborder les notions de surveillance |
| Mots-clés : | Sécurité sauvetage prévention |
| Contrôle des connaissances : | Il faut impérativement valider les épreuves pratique pour pouvoir passer l'oral. En cas d'échec à la pratique, la note est de 0/20. Travaux dirigés et évaluation finale orale Epreuves physiques obligatoires : 800m PMT (> ou = 13 minutes) // 200 4N (> ou = 4 minutes) // Sauvetage (> ou = 3 minutes) |
| Description du contenu en quelques lignes : | Techniques de sauvetage approche de la victime puis soins de celle-ci. Techniques de sorties d'eau. Travaux dirigés sur le plan d'organisation de la surveillance et des secours le POSS |



Hygiène

| | |
|--|--|
| Enseignement assuré par : M. Bignoneau | ECTS : 4 |
| Responsable de la matière : M. : Bignoneau | - CM : / h - TD : 30 h |
| Compétences visées : | Être capable de comprendre et gérer l'état sanitaire d'une piscine |
| Mots-clés : | Réglementation et Traitement des eaux des piscines, qualité de l'air, Hygiène du milieu. |
| Contrôle des connaissances : | Certification à la piscine de Bobigny selon les modalités proposées : Présence obligatoire Dossier « Stage pratique – Compte-rendu fonctionnement de la piscine de stage pratique » (50% de la note) Epreuves orales : 3 x 1 question de cours (50% de la note) |
| Description du contenu en quelques lignes : | REGLEMENTATION/TEXTES Le Code de Santé Publique fixant les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et baignades aménagées. Arrêté du 7 juillet 1982 - Établissements type X. CARACTÉRISTIQUES DE L'EAU Les paramètres physico-chimiques L'équilibre de l'eau Les réactions du chlore dans l'eau FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS Le circuit du baigneur Le circuit de l'eau (L'hydraulicité - les installations de traitement d'eau) La filtration / sur sable - La floculation / sur diatomées Le chauffage / la qualité de l'air Entretien et maintenance des installations Hygiène des surfaces En complément : Visite des installations techniques de piscines |



*Aide à la préparation aux concours de la FPT /
Management*

| | |
|---|---|
| Enseignement assuré par : Mme. Francois – M. Bourgin | ECTS : 1 |
| Responsable de la matière : M. Bourgin | - CM : / h - TD : 15 h |
| Compétences visées : | Présentation du concours ETAPS Maîtrise du Pack Office |
| Mots-clés : | Concours – ETAPS – Cadre d’emploi – Pack Office |
| Contrôle des connaissances : | Examens Ecrit |
| Description du contenu en quelques lignes : | Présentation des concours de la FPT (ETAPS, CTAPS). Présentation du DU Optimisation de l’outil Office (Création d’un sommaire, tableau croisé dynamique, création d’un PP ...) |



TICE

| | |
|--|--|
| Enseignement assuré par : M. Bougin | ECTS : 1 |
| Responsable de la matière : M. Bougin | - CM : / h - TD : 15 h |
| Compétences visées : | Etre capable de traiter une image depuis la photo jusqu'à l'impression. |
| Mots-clés : | Photoshop, calque, masque de fusion, |
| Contrôle des connaissances : | Une évaluation en 2 temps, sur 2 heures lors de la dernière séance de cours : Une évaluation sur la théorie en devoir sur table Une évaluation sur la pratique du logiciel Photoshop. |
| Description du contenu en quelques lignes : | La théorie : Choisir la résolution, influence de la distance d'observation, les formats d'image (entrée, travail, sortie), le codage des images (RVB, CMJ, TSL...), la compression d'images, les images vectorielles... La pratique : manipulation du logiciel Photoshop à partir d'exercices de difficulté croissante, réalisation d'un document promotionnel. Le traitement par lot : insertion de logo dans une série d'image, redimensionnement en série... |



Méthodologie

| | | |
|--|--|---------------------------|
| Enseignement assuré par : | Mme. François, M. Pierre | ECTS : 1 |
| Responsable de la matière : | Mme François | - CM : / h - TD : 30 h |
| Compétences visées : | Permettre aux étudiants de construire leur projet professionnel. Coordonner le stage et le projet tuteuré (mémoire & dossier) | |
| Mots-clés : | Stage – Projet tuteuré – Réflexion - Analyse | |
| Contrôle des connaissances : | Contrôle continu : Exposé oral / Contrôle terminal : Mémoire | |
| Description du contenu en quelques lignes : | Aide au choix de stage et du projet tuteuré Recherche de structure d'accueil Aide à l'élaboration du mémoire de stage (structure du mémoire, capacités réflexives et analytiques) Aide à l'élaboration du dossier du projet tuteuré (suivi annuel individuel) Aide à la préparation des oraux Affinement du projet professionnel à court et moyen terme | |



| <u>Stage</u> | |
|---|--|
| (Alternance du 1^{er} novembre au 31 janvier, puis temps plein à partir du 1^{er} février) : 3 mois minimum en structure aquatique | |
| Objectifs : | Apporter à l'étudiant une formation professionnelle dans une structure aquatique afin de favoriser ultérieurement une bonne insertion dans le milieu du travail, ainsi que la maîtrise d'un métier dans ses dimensions opérationnelles et d'encadrement. |
| Programme : | <p>L'observation de la pratique professionnelle et la mise en situation des étudiants sert de matériaux à la formation fondamentale. Dans les phases de formation théorique sont abordés, en cours, les concepts essentiels et les méthodes de base en management. Dans les phases d'application en milieu professionnel, l'étudiant met en pratique ces concepts et ces méthodes.</p> <p>Cette construction permet d'articuler des savoirs universitaires et les savoirs professionnels donnant ainsi aux étudiants une base solide de compétences.</p> |
| Formalités : | <p>Le choix du lieu de stage et les démarches relatives à sa recherche (envoi de lettres de motivation, constitution d'un CV, entretiens) relèvent de l'étudiant. Pour qu'un stage soit validé, l'exemplaire de la convention de stage doit être remis, signé, au secrétariat pédagogique. De même, l'attestation de présence au stage doit être signée par le tuteur de stage et remise avec le mémoire au secrétariat.</p> <p>Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, est</p> |



| | |
|----------------------------|--|
| | modulable (ex : 2 x 2 mois dans une ou deux structure(s)). |
| Mode d'évaluation : | Le stage n'est pas évalué en tant que tel. C'est le mémoire de stage qui est apprécié par le jury composé de deux personnels de l'université et, éventuellement, du tuteur de stage. |



| <u>Organisation générale</u> | |
|------------------------------|--|
| Calendrier : | Le projet doit être réalisé entre mi-septembre et fin mai, en continu sur l'ensemble de cette période ou isolé sur une période plus courte. |
| Charge de travail : | Le projet est réalisé en plus de la formation et du stage et correspond à un volume global de 150 heures de travail de la part de l'étudiant. Les impératifs du projet peuvent justifier une absence ponctuelle à un cours mais en aucun cas ils ne devraient entraîner une absence à un examen ou une absence durant le stage de fin d'étude. |
| Encadrement : | Le projet fait l'objet d'un suivi attentif par le tuteur qui reçoit une rémunération de l'université pour l'accompagnement des étudiants équivalent à 2hTD par étudiant suivi (sous réserve de respecter les conditions d'embauche des chargés d'enseignement). Il y a un tuteur universitaire et un tuteur professionnel pour chaque projet. |
| Convention : | Lorsque les étudiants sont amenés réaliser un temps de travail significatif hors de l'université (par exemple lors de la participation à l'organisation d'une manifestation sportive), il faudra établir une convention de stage. |
| Evaluation : | Le projet est évalué par le coordinateur au sein de l'UPEM à partir d'une fiche d'évaluation remplie par le tuteur en fin de projet et un compte-rendu réalisé par l'étudiant. |
| Conseil de fonctionnement : | <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser au moins deux étudiants sur le projet pour engager un travail de groupe plus stimulant et plus efficace. • Fixer des échéances régulières pour assurer un avancement continu des actions. • A la moindre difficulté, faites-en part au coordinateur universitaire. |



